



CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE

CNP

Un réseau de vies

# Rapport de gestion 2020

## Chiffres-clés 2020



**607**  
EPT



**4**  
Sites



**37'082**  
Séjours d'hospitalisation



**114'437**  
Consultations ambulatoires



**113**  
Lits



**89'570'783**  
Produits d'exploitation

### Rapport d'activité

Message du Président du Conseil d'Administration	2
Message de la Directrice Générale	4
Oser pour avancer	6
L'année du changement	10
Santé et technologie, les défis de 2020 et des prochaines années	12
Poursuite du chemin vers une psychiatrie communautaire	14
Départements	16
La Recherche au CNP	24
Formation	26
Conférences, manifestations et formations spécifiques	28

### Rapport de gestion

Chiffres clés	30
Comptes de résultat	32
Bilan	35
Organes et cadres dirigeants	36
Nos lieux de soins dans le canton au 31.12.2020	38

# Message du Président du Conseil d'Administration

Il y a une année, nous commençons de prendre la mesure de ce qui bouscule encore nos vies aujourd'hui jusqu'à remettre en cause ce que nous pensions être des certitudes. La pandémie a dès lors pris beaucoup de place pour ne pas dire l'essentiel de la place.

Elle a mis le genre humain face à ses fragilités et à ses limites. Les plus faibles en ont « payé » un lourd tribut et la société civile comme les entreprises, organisations et plus particulièrement les institutions de santé ont dû faire face.

Le CNP avait à relever des défis importants. L'invitée surprise, par son intensité et ses différentes phases, a exigé de chacune et chacun, sang-froid, lucidité, créativité, résilience et adaptabilité en plus des qualités professionnelles nécessaires et reconnues pour accomplir ses activités habituelles.

Nous avons la confirmation que le CNP dispose de forces, de talents et de compétences qui mises en commun permettent d'atteindre des objectifs élevés et ambitieux. Nous en sommes fiers.

Si les pages de ce rapport de gestion donnent un aperçu du travail réalisé par l'ensemble des départements et équipes, elles laissent aussi deviner toutes les ressources d'adaptation, de créativité et d'inventivité qui ont dû être intensément activées.

Certes, il y a eu les nombreuses contraintes mais nous pouvons aussi reconnaître les découvertes et apprentissages réalisés durant cette période particulière.

Nous sortir de nos limites, nous a donc aussi forcé à analyser autrement et à découvrir des atouts, des qualités et des manières d'être et de faire qui ont modifié

**“ Nous sortir de nos limites, nous a donc aussi forcé à analyser autrement et à découvrir des atouts „**

certainement durablement nos vies et nous permettrons d'aborder demain avec une confiance renouvelée.

Nous voulons aussi dire à toutes les collaboratrices et collaborateurs qui ont été impactés par les transferts des activités de Perreux nos remerciements pour leur engagement et leur disponibilité vis-à-vis de l'institution et leurs adresser nos vœux pour la suite de leur carrière.

Nous exprimons notre vive reconnaissance et notre gratitude à celles et ceux qui ont permis d'atteindre la réalisation des objectifs définis. Notre reconnaissance va également à nos partenaires du domaine de la santé, au Conseiller d'Etat, chef du DFS, à ses services comme aux autres services de l'administration cantonale concernés pour leur soutien et les bonnes relations entretenues.

**Jean-Pierre Brügger**

Président du Conseil d'Administration



# Message de la Directrice Générale

L'altération du lien social, imposée par la pandémie a bouleversé notre manière de penser la relation à l'autre. Le port du masque a uniformisé les visages, les rendant anonymes et austères : le visage, moyen premier d'identification et reconnaissance mutuelle, a perdu en force expressive et individualité.

En brouillant le lien social, la pandémie a touché le cœur de notre mission.

Franco Basaglia, pionnier de la psychiatrie sociale, rappelait que le malade psychique nécessite non seulement de soins, mais aussi des rapports humains.

**“ Le lien social est ainsi une partie intégrante de la réponse thérapeutique aux problèmes de santé mentale „**

Le lien social est ainsi une partie intégrante de la réponse thérapeutique aux problèmes de santé mentale. Alors comment assurer la qualité de la relation thérapeutique derrière un masque, un écran, une barrière de plexiglass?

En brouillant le lien social, la pandémie a également troublé nos relations professionnelles.

La confiance, ciment de tout édifice institutionnel, se construit sur le partage et la proximité. Alors comment nourrir le lien avec les collègues pendant un confinement ? Comment maintenir les équipes soudées en travaillant à distance ?

Nous étions sans réponses, démunis face à une crise sans précédent. Notre organisation, nos processus, notre

manière de travailler étaient inadéquats et inaptes à répondre à la volatilité du nouvel environnement.

Alors, nous nous sommes réinventés. Nous avons réinventé nos activités cliniques, nos interactions avec les patients et les collègues, nos espaces, notre structure organisationnelle. Nous avons réinventé nos schémas de pensées, revisité nos certitudes, questionné nos vérités.

Dans le domaine ambulatoire les consultations à distance sont venues combler le vide relationnel imposé par le confinement, permettant ainsi de maintenir le lien indispensable avec les patients et les familles ; dans le domaine stationnaire les espaces et les modalités de prise en charge se sont vus transformés semaine après semaine, jour après jour, pour s'adapter aux contraintes changeantes du système sanitaire.

Télépsychiatrie, unités hospitalières à géométrie variable, structures résidentielles converties en unités de cohortage, déprogrammation des soins non urgents, mobilité et polyvalence du personnel, flexibilité horaire, perméabilité des équipes, rapidité décisionnelle : de manière naturelle et spontanée, nous avons adopté les principes du management agile pour assurer un ajustement continu à l'environnement. Travail d'équipe, autonomie organisationnelle et intelligence collective en ont été les précieux instruments.



➤ Site de Préfargier © CNP - Secrétariat général.

L'année 2020 a été ainsi une année d'apprentissage et de maturation institutionnelle. Nous nous savons désormais capables de réactivité, de flexibilité et d'innovation.

Le CNP a surmonté cette épreuve avec succès. Rappelons-le cependant : aucun succès ne vient sans un coût. C'était une année de bouleversement, d'incertitude, de deuil, de sacrifice, de peur, d'épuisement, de courage.

Le regard rétrospectif sur l'année 2020 ne peut se conclure alors qu'en rendant hommage aux collaborateurs et

collaboratrices qui ont été en première ligne durant les moments plus difficiles;

**“ Héros du quotidien, face à un ennemi invisible et méconnu „**

héros du quotidien face à un ennemi invisible et méconnu, fidèles à leurs missions, animés par le seul désir de rester proches des personnes qui en avaient besoin. Proches à tout prix. À ces femmes et à ces hommes, notre plus profonde gratitude.

**Raffaella Diana**  
Directrice Générale

# Oser pour avancer

L'année 2020 était inscrite comme une année importante dans l'histoire du CNP, devant conduire à la fermeture des dernières unités d'hébergement psychiatrique sur le site de Perreux et, avec celle-ci, à la fin d'une époque pour la psychiatrie neuchâteloise car Perreux a incarné, depuis sa fondation à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, dans la mentalité des neuchâtelois et plus que toute autre institution, l'image de la psychiatrie.

Ce fut en 1891 que le Grand Conseil cantonal d'incurables dont l'inauguration a eu lieu le 18 septembre 1897. 125 années plus tard, qu'est-ce qui a changé dans la psychiatrie ? Qu'est-ce que nous avons gagné et, peut-être, qu'est-ce que nous avons perdu ? Quel sens et quelle valeur donnons-nous aujourd'hui à la notion de « guérison » et à celle de « chronicité » ? S'il est indéniable que l'apparition des médicaments psychotropiques est venue apporter une certaine rémission et un réconfort face à la souffrance provoquée par la maladie mentale, il l'est aussi de reconnaître qu'ils sont loin d'être toujours efficaces, qu'ils apportent souvent un bon lot d'effets secondaires et qu'ils ne constituent pas le seul chemin vers le rétablissement.

Ce que l'on a appris durant ces années, c'est que la maladie mentale (même la plus grave) n'amène pas vers un chemin

inéluçtable de pertes et que la personne, même en présentant des symptômes, peut parcourir un chemin qui lui est propre vers un accomplissement personnel. Le travail des soignants est donc de l'accompagner dans ce cheminement et non pas de décider à sa place. Il s'agit d'une tâche complexe et pleine de contradictions qui implique des nombreux repositionnements. En effet, autre que le cadre médical traditionnel qui mesure l'amélioration clinique (en termes symptomatiques et fonctionnels) le rapprochant de son état antérieur à l'apparition de la maladie, le rétablissement est un processus dynamique qui se centre sur des critères subjectifs allant dans le sens de la réalisation d'une vie « pleine et significative » et d'une identité positive fondée sur l'espoir et l'autodétermination.

Fermer Perreux, quitter l'asile des incurables, est une déclaration d'intentions de la psychiatrie neuchâteloise, tout

« Proposer des lieux de vie dans la communauté à des personnes qui y vivaient est un pari vers la récupération de l'identité citoyenne de ces mêmes personnes »

comme proposer des lieux de vie dans la communauté à des personnes qui y vivaient est un pari vers la récupération de l'identité citoyenne de ces mêmes personnes.



> Site de Perreux © CNP - Secrétariat général.



➤ © CNP - Secrétariat général.

Il est impossible de faire un résumé de l'année 2020 sans parler du COVID-19. Outre les effets dramatiques sur la santé et la mortalité accrue que cette maladie a provoqués, notamment chez nos aînés, cette crise sanitaire a profondément modifié notre manière de travailler. Face à de telles situations, je ne peux m'empêcher de me souvenir des origines de la psychiatrie sociale. On dit que, durant la deuxième guerre mondiale, alors que la France était envahie par l'Allemagne d'Hitler, des nombreux malades mentaux ont été libérés ou se sont échappés des hôpitaux et que seule une petite partie d'entre eux a été hospitalisée. Même si l'on sait aujourd'hui que beaucoup sont

morts, une partie a pu réintégrer la société et retrouver une vie dite « normale ». Loin de mes intentions de comparer la crise covid avec une guerre, il me semble important de faire un premier retour d'expérience de ce qui a été fait durant ces derniers mois.

Face à la crise, notre institution est devenue plus dynamique et solidaire, mais aussi, sur certains aspects, plus fermée et défensive. La crise covid a mis à l'épreuve notre résilience, nous obligeant à sortir de notre zone de confort. Ce faisant, de nouvelles questions sont apparues : est-il raisonnable de priver des personnes de leur liberté pour les protéger et protéger

la société ? Est-il raisonnable de le faire de manière plus intrusive ou autoritaire pour les patients psychiatriques que pour la population générale ? Quelle est la limite entre la liberté individuelle et la valeur collective ? Il n'y a probablement pas de bonne réponse à ce type de question. Il serait toutefois dommage d'aller trop vite en besogne et d'oublier que certaines frontières, généralement très patentes en psychiatrie, sont devenues floues, que nous avons des sujets de discussion et d'anxiété communs avec nos patients, que nous étions tous « enfermés » et plus que jamais « des patients potentiels », que nous nous sommes tous invités, par le télétravail, les uns chez les autres, indépendamment de notre condition professionnelle, que les soins physiques (ou tout du moins la préoccupation du corps) ont repris une valeur peut-être trop souvent négligée en psychiatrie, que les frontières d'âge sont devenues moins rigides car ce qui importait c'était l'état physique et psychique des personnes. Voilà peut-être l'origine d'une nouvelle manière de faire vivre les soins psychiatriques chez nous...

L'adaptation du personnel soignant face à la perturbation exercée par le coronavirus sur le personnel qualifié dans les soins infirmiers et la dispensation des soins a été immense. L'impact du COVID-19, ainsi que les mesures préventives prises pour l'atténuer, ont constitué un enjeu majeur en matière de gestion de l'organisation des soins afin de garantir la mission première qui était de donner les soins nécessaires psychiatriques. L'adaptation des politiques de RH a été un enjeu majeur dans une situation en constante évolution, par exemple les périodes de

quarantaine, le retour au travail après la maladie des collaborateurs œuvrant dans les unités de soins, pour ne citer que quelques-uns.

Deux unités de soins pouvant accueillir des patients atteints du COVID souffrant de troubles psychiatriques, ont été exploitées en urgence. Des équipes soignantes ont été transférées dans ces unités Covid. Les urgences ont été priorisées de manière différente et toujours en lien avec l'incidence éventuelle sur la possibilité de contracter le virus ou d'adapter leur arrivée en fonction des unités occupées par des patients ayant la maladie. Une nouvelle façon de gérer les priorités autres que psychiatriques a dû être développée pour un domaine plutôt somatique. Des parcours de circulation dans l'hôpital ont été mis en place. Les visites de famille n'étaient plus autorisées sauf exceptions. Une incidence sur les tableaux cliniques s'est fait ressentir.

Cette réorganisation a perturbé les routines des soignants. La modification des pratiques habituelles d'accompagnement des fins de vie a constitué un véritable défi, car peu probable en temps normal pour une institution psychiatrique.

**Pedro Planas**

Directeur Médical

**Aline Schuway**

Directrice des Soins

# L'année du changement

Si l'année 2019 a symboliquement marqué pour la Direction des relations et ressources humaines, le début d'une nouvelle « ère » par l'intégration du « R » de Relations, 2020 a été l'année du changement et de l'expérimentation de nouveaux modes de fonctionnement (adoption d'un modèle de gouvernance partagée, autonomie de gestion, management participatif, télétravail, formation en ligne, etc.).

Fondamentale et puissante, la dimension humaine en 2020 a joué un rôle central : elle nous a permis de mobiliser l'adaptabilité et la flexibilité nécessaires à gérer la crise sanitaire, et ce, alors que le manque de lien social a, en même temps, été une source

“Le travail des collègues sur le terrain, a permis de prendre la mesure de l'importance de la solidarité comme facteur clef de réussite collective.”

de frustration et de démotivation. Le travail des collègues sur le terrain, a permis de prendre la mesure de l'importance de la solidarité comme facteur clef de réussite collective.

Sources de création, les situations exceptionnelles nous rappellent combien le potentiel humain s'exprime dans la relation à l'autre.

En 2020, la réorganisation des activités du CNP a nécessité beaucoup d'énergie et a apporté une émotion supplémentaire en cette année déjà très mouvementée. Conscients de l'impact humain d'une telle réorganisation, le CNP a déployé un vaste réseau de partenaires externes et internes, et a démontré, là aussi, tout le mérite du travail en équipe, afin de favoriser le

reclassement du personnel impacté. Cette réorganisation ne s'est pas déroulée sans mal, et c'est la résilience des équipes, l'engagement des responsables, et la pugnacité des partenaires qui ont permis d'avancer malgré la situation sanitaire.

Parmi les aspects les plus marquants de l'année, il en ressort l'agilité de notre organisation.

En effet, cette flexibilité « créatrice » a permis de faire émerger de nouvelles formes de travail, elle a exigé une manière de conduire les équipes à distance tout aussi nouvelle. Un regard nouveau s'est imposé sur la manière, jusque-là conservatrice, de collaborer, de communiquer et d'échanger.

Pérenniser cette nouvelle forme de collaboration nécessitera un soutien spécifique afin de promouvoir les bonnes pratiques, en valoriser les avantages, et en anticiper les risques.

Par ailleurs, cet accompagnement par ailleurs s'intègre à notre orientation croissante vers le développement de compétences en gestion d'équipe et de leadership. Alors que nous amorçons la transformation de notre institution nous avons besoin de soutenir les responsables d'équipe à mener le changement et la transformation dans un monde volatile, évolutif et complexe.

Développer le potentiel humain n'est plus seulement une thématique réservée à la Direction RRH. Dès cette année 2020, a émergé la nécessité de travailler ensemble avec les cadres de l'institution pour permettre une approche plus cohérente et humaine à la dimension managériale.



> © CNP - Secrétariat général.

Au regard de cette année intense et mouvementée, un remerciement particulier à l'équipe Santé et Sécurité au travail, qui a continué à œuvrer au soutien des collaboratrices et collaborateurs tout au long de l'année 2020, et à accueillir les charges émotionnelles des équipes.

Je tiens par ailleurs à remercier chaleureusement l'équipe entière de la DRRH, sans qui, tout ce que nous construisons, n'aurait de sens.

« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite ». Franck Piccard.

## Ensemble

À l'heure de dresser le bilan 2020 de la DRRH, un mot se dessine : ENSEMBLE. Il y a bien des aspects qui englobent ce mot, notamment, la collaboration entre les Directions, la participation des collègues de la DRRH aux réflexions stratégiques institutionnelles, la co-création de solutions innovantes, la communication ouverte, la formation de nos leaders de demain, la définition des nouvelles structures et de programmes inclusifs, la

définition des opportunités d'amélioration et l'accompagnement au changement.

Nous savons combien il est important de mettre en avant les Relations entre nous, et sommes toujours autant convaincus que nos ambitions se construisent ensemble. 2020 nous a servi d'accélérateur au changement, nous devons dès à présent, inscrire cette profonde mutation dans la durée et la pérenniser par une organisation dans laquelle nous puissions, toutes et tous, nous identifier aux valeurs du CNP et nous sentir reconnu-e-s.

Cette année encore, et peut être même plus que les années précédentes, nous souhaitons encourager et féliciter nos collaboratrices et collaborateurs pour leur persévérance et détermination à avoir réussi et permis de maintenir un niveau de service optimal à la population.

**Patricia Louvet**

Directrice des Relations et Ressources humaines

# Santé et technologie, les défis de 2020 et des prochaines années

Les institutions de santé du canton de Neuchâtel s'appuient sur les compétences du CIGES pour la gestion de leurs systèmes d'information.

“ L'année 2020 est un moment charnière pour le CNP concernant les technologies de l'information, un virage important a été amorcé avec l'intégration de la Direction des systèmes d'information „

L'intérêt de cette organisation est de permettre de fédérer les compétences et méthodes de travail autour d'outils communs entre nos différentes institutions. L'année 2020 est un moment charnière pour le CNP concernant les technologies de l'information, un virage important a été amorcé avec l'intégration de la Direction des systèmes d'information (DSI) au sein de la Direction générale de l'institution. Ceci s'inscrit dans une vision à long terme dont le but est de développer et d'encadrer l'usage toujours plus important des nouvelles technologies dans notre institution.

Le développement des activités ambulatoires et l'obligation du télétravail pour raisons sanitaires ont drastiquement changé les habitudes de bon nombre de nos collaborateurs. La DSI a tenté de répondre au mieux à ces besoins pour éviter toute disruption dans les activités. Ces thématiques ont

ainsi pris et vont continuer à prendre une place importante dans les activités de la DSI afin de fournir un environnement de travail toujours plus efficace pour les collaborateurs.

De ce fait, nombre d'ordinateurs portables et équipements audio/vidéo ont été déployés dans notre parc matériel. Cette effort va même s'intensifier dans les années à venir. De nouveaux outils comme Skype Entreprise, le VPN et accès distants sont devenus des incontournables pour le travail au quotidien de certains et leurs usages vont ainsi continuer à se renforcer dans le temps. Dans ce sens, la DSI s'inscrit comme un facilitateur du travail collaboratif interne à l'institution ainsi qu'avec nos partenaires externes.

Un des enjeux principaux en matière de système d'information consiste à apporter des solutions permettant de répondre aux besoins des utilisateurs.

Ainsi, cette année la DSI s'est concentrée sur le renforcement des liens avec les autres directions. Tout particulièrement avec les directions médicale et des soins autour des applicatifs cliniques de l'institution avec pour objectifs d'en améliorer le support et une prise en compte plus importante des besoins des usagers de nos logiciels cœur de métier.

Dans ce contexte, l'implication d'une DSI au cœur même de la direction du CNP a favorisé la clarification des rôles et responsabilités entre le CNP et le CIGES, une meilleure gestion des activités des parties prenantes et la concentration des forces en présence sur les priorités des utilisateurs.

dans le cadre des projets impliquant la DSI afin de pouvoir fournir des évolutions plus régulières aux collaborateurs dans leurs outils de travail numériques. Les résultats sont encore peu visibles mais ils le seront au cours de l'année à venir et des suivantes lorsque leurs usages seront davantage généralisés.

**Frédéric Martin**

Directeur des Systèmes d'Information

La fin d'année a aussi vu un renforcement des liens avec nos principaux partenaires et la mise en place de nouvelles méthodes de travail plus agiles, notamment pour la mise en place du Dossier Informatisé du Patient. Depuis, et lorsque cela est possible, ces méthodes sont utilisées



# Poursuite du chemin vers une psychiatrie communautaire

Le rapport de gestion 2019 rappelait que les réformes initiées par le CNP, dans la perspective d'implémenter une psychiatrie intégrée et communautaire, prenaient racine notamment dans le « Plan d'action global pour la santé mentale » établi par l'OMS en 2013. L'approche communautaire et multisectorielle de la santé mentale qui y est défendue se concrétise notamment dans les réformes préconisées au travers des options stratégiques 2015-2022 du CNP.

Aussi, une réorganisation aussi importante que fondamentale a été initiée avec la création de deux Centres de Psychiatrie Communautaire du Littoral et des Montagnes, suivie, en 2018, par la fermeture d'un foyer pour adultes et intensifiée, dès 2019, avec le projet de transfert des activités occupationnelles et d'hébergement du CNP, une réorganisation ralentie, durant l'année 2020, par un contexte sanitaire imprévisible et incertain. Malgré cette situation hors normes, les jalons essentiels du projet ont été atteints grâce à l'implication toujours aussi importante de l'ensemble des parties prenantes.

Afin de nous adapter aux priorités et exigences imposées par le contexte sanitaire, le calendrier relatif à la fermeture des EMS du CNP a été modifié à différentes reprises. La solidité de notre collaboration et partenariat avec les acteurs de la sphère médico-sociale et politique a permis la concrétisation, en 2020, des placements de résidents vers La Résidence La Licorne et vers l'EMS

La Sombaille (35 lits). La collaboration avec ces établissements se poursuit, notamment, au travers des équipes mobiles et des activités de liaison. Leur accueil des résidents concernés a rendu possible la fermeture des EMS Les Thuyas et La Ramée II, respectivement en juin et novembre 2020.

En parallèle, le projet de création de trois nouvelles unités de cinq lits dans des établissements médicaux sociaux du canton a largement avancé et permis de finaliser le processus de sélection initié par le Service Cantonal de la Santé Publique (SCSP) avec le soutien du CNP. L'octroi par ledit Service de la mission de la psychiatrie de l'âge avancé aux EMS Le Foyer du Bonheur, Le Castel et Les Peupliers s'est concrétisé en octobre 2020. Les placements vers ces EMS ont débuté en décembre 2020 et permettront, une fois achevés, de fermer le dernier EMS du CNP, La Ramée I, en mars 2021.

Durant l'année 2020, nous avons également travaillé aux transferts des activités d'hébergement du CNP déployées dans les cinq foyers pour adultes sur le site de Perreux : Alizés, Amazone, Atlantis, Oasis et le Pernod. En novembre 2020, les autorités politiques ont confirmé le transfert de la prise en charge des 17 résidents vers la Fondation Les Perce-Neige, institution reconnue pour son expertise dans le domaine du handicap mental, du polyhandicap et de l'autisme. Le suivi psychiatrique, si nécessaire, sera assuré par les équipes mobiles du CNP. Le travail conjointement

réalisé a permis de fixer au 1er juin 2021 la date d'emménagement de la Fondation Les Perce-Neige sur le site de Perreux. De plus, afin de préserver autant que faire se peut les liens relationnels et thérapeutiques des résidents avec leurs référents, une partie du personnel du CNP sera absorbée par les Perce-Neige.

L'implantation d'une psychiatrie intégrée et communautaire dans le Canton de Neuchâtel se traduit également par la création de nouvelles prestations psychiatriques pensées pour répondre aux besoins spécifiques des personnes souffrant de troubles psychiques dans la cité. A cet effet, la définition d'une nouvelle prestation à domicile prévoyant un « accompagnement socio-thérapeutique modulable » a été présentée au Département des Finances et de la Santé (DFS) et au SCSP. Le concept ayant été validé, les pourtours de cette nouvelle prestation seront définis en 2021.

Concernant les activités occupationnelles réunies sous les ateliers Astelle du CNP, les pourparlers menés avec la Fondation alfaset ont permis de fixer la reprise de cette prestation au 1er mai 2021. Cette passation d'activités à la Fondation alfaset permettra aux bénéficiaires actuels et futurs d'évoluer au sein d'un environnement spécialisé dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle. Un engagement du personnel œuvrant au sein des ateliers Astelle est souhaité tant par le CNP que par la Fondation alfaset et se concrétisera au moment de la passation d'activités en 2021.

Enfin, le contexte de réorientation communautaire, le transfert des activités, la recherche d'équilibre entre la qualité des prestations et l'optimisation des ressources ont exigé de penser à de nouvelles solutions, d'innover les pratiques administratives et managériales

et de redéfinir l'organisation de certaines unités. Les impacts de la réorganisation se sont dès lors répercutés également au niveau de la gouvernance de l'institution.

Afin d'accompagner les collaborateurs impactés par cette réorganisation, un dispositif d'accompagnement à la transition professionnelle a été mis en place par le CNP, en collaboration avec le Service de l'Emploi (SEMP), les organes de la CCT Santé 21, les syndicats, la Commission du personnel et des représentants des employeurs du domaine de la santé. Le dispositif vise à garantir autant que possible la sécurité de l'emploi par la recherche de solutions de reclassement internes et externes au CNP. Ce travail, débuté en 2019, s'est poursuivi en 2020 et se prolongera en 2021.

“ Malgré le contexte sanitaire, la poursuite de cet ambitieux projet durant l'année 2020 a permis de relever à nouveau l'excellence du travail réalisé dans chaque département, unité et secteur du CNP. „

Malgré le contexte sanitaire, la poursuite de cet ambitieux projet durant l'année 2020 a permis de relever à nouveau l'excellence du travail réalisé dans chaque département, unité et secteur du CNP. Le soutien des acteurs de la sphère politique et de nos partenaires n'a pas failli en cette année si particulière.

**Lorena Marin Guex**

Cheffe de Projets Institutionnels

# Département enfance & adolescence



Consultations ambulatoires

**23'562** / 22'175 en 2019

L'année 2020 aura été marquée pour le CNPea comme pour tout le monde par la crise sanitaire, un formidable travail d'adaptation et un élan de solidarité de toutes les équipes au sein du CNPea.

Dans un premier temps, nous avons réorganisé nos consultations en maintenant les consultations en présentiel pour les urgences crise et sur indication. Nous avons très rapidement pu proposer des consultations à distance (télé-psychiatrie) et créer une hotline pour les couples et familles en difficultés. Pendant cette période nous n'avons pas observé d'augmentation des demandes, au contraire. La hotline n'a pas non plus été sollicitée.

Dans un deuxième temps, soit à partir de l'été, la « vague psychiatrique » de la pandémie s'est fait ressentir par une nette augmentation des demandes : d'abord pour les enfants et les adolescents, ensuite pour les petits enfants, pour les familles et les couples.

En fin d'année, nous n'avons pas noté de changement au niveau du nombre de demandes de prises en charge, mais une tendance à l'augmentation en fin d'année (20% au mois de novembre 2020 et 70% pour le mois de décembre 2020 au CPCL) qui nous a obligés à prioriser les demandes selon des critères d'urgence, de risque et de gravité des problématiques.

Cette évolution s'inscrit dans une sourde inquiétude pour la jeunesse et pour les familles qui ont subi de plein fouet les effets collatéraux de la crise sanitaire. La difficulté des professionnels dans le contexte, hormis la charge de travail, a été celle de ne pas encore savoir quel impact aura cette crise à long terme sur la santé mentale de la jeunesse, tout en en connaissant les répercussions immédiates (augmentation des troubles anxio-dépressif, comportements de rupture, violence dans les familles). Nous sommes inquiets de ce que nous voyons, mais également de ce que nous ne voyons pas encore. La difficulté est de ne pas céder à cette inquiétude si légitime et justifiée et de rester curieux de ce que les enfants et les parents nous disent, des ressources qu'ils découvrent et de leur

**“ La crise peut être aussi un moment fécond, une incitation à revisiter nos pratiques, notre organisation „**

faculté d'adaptation, de nous rappeler aussi que la crise peut être aussi un moment fécond, une incitation à revisiter nos pratiques, notre organisation, certes, mais également le moment de découvrir que nous partageons avec les patients et leur entourage la réalité de la crise, avec ses incertitudes, ses contraintes, ses menaces qu'elle laisse entrevoir sur l'avenir.



> © CNP - Secétariat général.

Et en dépit de cette situation, nous avons eu à cœur de ne pas oublier la solidité à long terme de nos services et de nos prestations.

Nous avons cette année clos la réorganisation de notre département par filières (filiale Guidance ; filiale générale ; filiale spécialisée du développement) Cette structure consolidée permettra une meilleure articulation du CNPea avec les intervenants du tissu socio-éducatif et pédagogique du canton. Nous avons également renforcé les soins infirmiers avec la création d'un poste d'infirmier chef de département

entièrement dévolu à la pédopsychiatrie, l'objectif étant ici d'adresser de façon interprofessionnelle la question de la transition (adolescents-jeunes adultes et pour les enfants des parents souffrant de troubles psychiques) en collaboration avec les services de psychiatrie adulte et de développer les prestations infirmières ambulatoires. Cette évolution permettra, nous l'espérons, de consolider à terme la formation des infirmiers dans le domaine

**Dresse Hélène Beutler**

Cheffe de Département

**Nicolas Racine**

Infirmier-chef de Département

# Département adulte



Consultations ambulatoires

**74'402** / 75'892 en 2019

Dont 11'100 en Centre Thérapeutique de Jour

## CNP ad1

À l'instar de l'impact planétaire de la pandémie, la vie institutionnelle du département a été perturbée en 2020.

Alors que les impacts psychologiques initiaux de la première vague furent indubitablement les symptômes liés au COVID-19, ainsi que les effets psychiques du confinement. Après une temporaire baisse d'activité pendant la première vague, en mars et avril 2020, l'installation durable de la pandémie a provoqué d'autres répercussions psychiques telles que la confrontation à la mort, les difficultés socio-économiques, la modification des modalités de travail (télétravail notamment) et la perte des repères sociétaux (rituels notamment).

Le CNPad1 a vu son activité clinique augmenter dans l'ensemble du département de l'adulte 1, en particulier dans la filière des urgences et en ambulatoire, avec une hausse de 10 à 20 % du nombre de consultations en fin d'année 2020. Un dispositif de soutien psychologique important pour la population du canton a été mis sur pied

en partenariat avec l'Unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (UNIP,

CARE-team Neuchâtel) durant la première vague et un soutien psychologique a été apporté aux soignants de RHNe confrontés de plein fouet à la deuxième vague de l'automne 2020.

Les projets cliniques du département ont également été poursuivis. Nous pouvons faire mention de l'extension du projet « cabinets de groupe » à six cabinets de médecine de premier recours du canton, ainsi que le démarrage de deux programmes spécifiques de soins de la filière de psychiatrie générale, à savoir, les troubles anxieux et les troubles de la personnalité. Ces programmes de soins seront développés et pérennisés en 2021 et durant les années à venir.

Enfin, un nouveau traitement innovant des tentatives de suicide (modèle ASSIP)

**“ Un nouveau traitement innovant des tentatives de suicide (modèle ASSIP) a été introduit pour les patients du CUP „**

a été introduit pour les patients du Centre d'urgences psychiatriques (CUP) et des unités hospitalières.

**Dr Stéphane Saillant**

Chef de Département

**Annick Wohlhauser**

Infirmière-chef de Département



> Centre d'Urgences Psychiatriques RHNe © CNP - Guillaume Perret.



➤ © CNP - Secétariat général.

## CNP ad2 Il faut semer pour récolter

*« Les paysans savent qu'en travaillant la terre, il faut être patient. Ils savent aussi qu'avant de semer, il faut travailler la terre et la rendre fertile... et que l'on doit donner le temps à la plante, finalement, de sortir de terre.*

*Nous aimons cette métaphore avec le monde paysan car elle nous parle de la vie et de l'expérience et qu'elle nous semble pouvoir être appliquée aussi au rétablissement des personnes souffrant de troubles psychiques.*

*Parfois « trop » pressées, elles semblent vouloir oublier la maladie à la place de l'intégrer comme une expérience de vie qui, comme toutes les autres, ne fera partie du passé que quand la vie en décidera ainsi. »*

L'année 2020 a été une période pleine de contrastes pour le département de psychiatrie communautaire et légale. Malgré le fait que le poste de médecin chef de département n'ait pas été repourvu, de nombreux engagements et nominations, associés à un travail en profondeur, ont abouti à un travail d'organisation au sein du département 2.

Nous saluons la nomination de Mme Habiba Khelifi en tant qu'infirmière cheffe de département, des Drs Tsachouridis et Marcot comme, respectivement, chefs des filières de psychiatrie communautaire et légale, de la Dresse Dal Bianco comme médecin adjointe et des Drs Morelli, Bersntein-Obiols et Peverelli comme chefs de clinique adjoints.

Le travail et l'investissement des nouveaux collaborateurs du département, associé à celui des collègues déjà engagés dans leur travail quotidien, a permis de renforcer les dispositifs de soins et d'amorcer un changement de paradigme orienté vers le rétablissement.

Sur la base de la notion de rétablissement en santé mentale, le département 2 souhaite déployer un concept organisateur des soins aux patients souffrant de troubles mentaux complexes.

L'ancrage des soins de psychiatrie communautaire s'enracine dès lors vers la valorisation des compétences propres des personnes, et non sur l'unique traitement des symptômes de la maladie. Ainsi, « se rétablir » prend une dimension autre : c'est reprendre le contrôle de sa vie, se réengager dans une vie active et sociale, et aller vers le projet de vie qu'on a choisi. C'est dans ce chemin non linéaire que l'accompagnement de chaque collaborateur du département ayant une expertise singulière en santé mentale est une nécessité.

C'est dans cet esprit que l'offre en soins est repensé, tant pour viser la satisfaction des utilisateurs (dispenser le bon soins par la bonne personne, au bon moment) que celle des collaborateurs pour atteindre un intérêt et un épanouissement professionnels.

Dans cet axe, de nombreux changements organisationnels et cliniques se mettent en place dès janvier 2021 sur l'ensemble des prestations ambulatoires et à l'avenir sur les structures hospitalières. Un système de soins qui se veut flexible, réactif, coordonné et cliniquement expert afin d'assurer un accès aux soins facilité pour la population neuchâteloise.

De manière concomitante, afin de développer les expertises spécifiques à la santé communautaire, des projets de formation sur le rétablissement et le case management pour l'ensemble des collaborateurs du département sont en cours de construction et deviennent les actions prioritaires en termes de formation.

Globalement, ce que nous avons semé durant l'année 2020, c'est une structure plus souple et modulable pour la filière communautaire, avec des collaborateurs des deux services hospitaliers qui travaillent dans une vision unique et un socle fédérateur.

Les professionnels de l'ambulatoire, quant à eux, déploient leurs compétences plus largement : interventions tant en consultation qu'au domicile du patient ou dans les centres thérapeutiques de jour. Quant à la filière légale particulièrement touchée par la crise sanitaire, malgré les difficultés liées au milieu pénitencier, l'ensemble des collaborateurs ont maintenu leurs activités et leurs projets de développement de prestations, également dans un environnement de réorganisation fonctionnelle et clinique.

Cette souplesse doit contribuer à une meilleure continuité des soins, c'est-à-dire un travail collaboratif entre les différentes structures qui soutiennent chaque patient dans sa trajectoire de vie.

Mais ces nouvelles directions ne seraient qu'un changement structurel si elles n'étaient pas accompagnées d'un changement de culture profond et de cette volonté de développer les compétences en matière de psychiatrie sociale et communautaire.

**Dr Pedro Planas**  
Directeur Médical

**Habiba Khelifi**  
Infirmière-chef de Département

# Département âge avancé



Consultations ambulatoires

**16'473** / 5'453 en 2019

Dont 11'100 en Centre Thérapeutique de Jour

En 2020, la crise du COVID a mobilisé l'ensemble des énergies des collaborateurs du CNPâa. Notre but durant cette crise a été d'apporter le soutien nécessaire aux personnes âgées et aux structures de soins et d'accompagnement qui ont été impactées.

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise COVID. La population âgée, davantage vulnérable face à la menace infectieuse, en a payé un lourd tribut. Que ce soit par la mort d'un proche ou par la perspective de la maladie et de ses répercussions, chaque personne âgée s'est sentie concernée et très souvent fragilisée psychologiquement.

Les mesures de protection (confinement, distanciation sociale et fermeture des lieux de rencontre) ont contribué à un isolement chez soi, renforçant la fragilisation psychique. La population âgée n'étant par nature pas très « demandeuse », cette douleur intime ne pouvait être partagée et a abouti pour certains à des angoisses, des dépressions, une perte de sens face à la vie et le désir d'en finir.

En ambulatoire, le travail du CNPâa a consisté à identifier ces sources de souffrance et à être capable d'y répondre à travers une offre de soins qui devait s'adapter aux mesures sanitaires (téléconsultations, puis réouverture progressive vers des entretiens individuels ou des thérapies en petits groupes).

En hospitalier, l'admission de patients positifs au COVID et l'apparition de clusters nous ont contraints à repenser nos unités sur un plan structurel (cloisonnement dans certaines unités) et organisationnel (équipes spécifiques COVID). Une unité de cohorte a ainsi pu porter cette mission spécifique le temps nécessaire. Toutes les équipes de soins et d'accompagnement ont pris part à cet effort soutenu avec courage et abnégation.

Pour l'ensemble de nos structures de soins ambulatoires et hospitalières, toute la difficulté a consisté à traverser la crise en y intégrant les limites apportées par les mesures de protection, tout en maintenant notre mission première qui est celle de prodiguer des soins psychiatriques et d'accompagner le patient dans un projet de vie qui ait du sens pour lui.



> © CNP - Secétariat général.

Les structures de soins, en particulier les EMS, ont été frappées de plein fouet par la crise du COVID. Le CNPâa leur a proposé un accompagnement qui s'est parfois concrétisé par un soutien aux équipes touchées par cette crise. Ces prestations ont permis que s'établissent de nouveaux liens entre institutions partenaires, et elles

“ Elles ont surtout réduit l'image stigmatisée que peut apporter parfois la psychiatrie, „

ont surtout réduit l'image stigmatisée que peut apporter parfois la psychiatrie, y compris chez des partenaires habituels.

Par ailleurs, l'année 2020 a vu la poursuite de l'externalisation de nos lits résidentiels psychiatriques vers des EMS externes au CNP, cela avec l'accompagnement de la Santé publique et malgré le contexte de la crise sanitaire.

Cette crise a en tous les cas constitué une belle opportunité de rencontre et d'échange avec nos partenaires et nous a permis de nous recentrer sur l'essentiel : accompagner la personne âgée dans son parcours de vie, la soutenir dans ses difficultés psychiques et l'assurer qu'au-delà des épreuves, elle continue à vivre une vie qui vaut la peine et ce, jusqu'à son terme.

**Dr Umberto Giardini**

Chef de Département

**Fernanda Santos**

Infirmière-chef de Département

# La Recherche au CNP

La crise provoquée par le Covid-19 a tout bouleversé au niveau mondial et la recherche, plus spécialement la recherche clinique, n'y a pas fait exception. Les réunions scientifiques ont été suspendues et transformées progressivement en réunions online et la plupart des projets ont connu du retard, voire des difficultés majeures pour se mettre en place, hormis ceux, bien évidemment, focalisés sur le Covid-19 et la pandémie.

Néanmoins, les projets déjà en cours au CNP ont poursuivi leur évolution dans la mesure où les circonstances exceptionnelles le permettaient :

- a) Deux nouveaux articles ont été publiés durant l'année 2020 :
- Sleep quality and sleep disturbance perception in dual disorder patients. [Luca Gianina](#), [Peris Lola](#). J Clin Med. 2020 Jun; 9(6): 2015. doi: 10.3390/jcm9062015.
  - Circadian rhythm sleep disorders : clinical picture, diagnosis and treatment. [Luca G](#), Van Den Broecke S, Rev Med Suisse 2020 Jun 17;16(698):1237-1242.
- b) Plusieurs études ont terminé leur récolte de données et se trouvaient, à la fin de l'année, en cours de traitement statistique, de préparation d'articles ou en attente de publication :
- Expertises médicales et PAFA.
  - L'anxiété chez la personne âgée et la crise du COVID-19.
  - Involuntary psychiatric hospitalisations evolution.
  - Modèle de dispensation des médicaments en milieu pénitentiaire et suicide.
  - Neurosyphilis : a case report.
  - La prise en charge sous contrainte en Psychiatrie.
  - La prégabaline dans le milieu carcéral : case report.
- c) D'autres études continuent leur cours :
- Clinical efficacy of a structured group of psychoeducation for patients with schizophrenia.
  - La prescription inappropriée et la poly médication chez la personne âgée.
  - La télépsychiatrie dans un département de l'enfance et l'adolescence : un projet pilote.
- d) D'autres études encore, notamment celles en collaboration pluri-cantonale et/ou avec l'Université de Fribourg, ont subi des retards ou des arrêts provisoires ; elles devraient reprendre un rythme normal durant les premiers mois de l'année 2021 :
- The paradox of shared decision-making and perceived coercion in psychiatry (projet inter cantonal VD, FR, NE et VS).
  - Distinction entre états psychopathologiques et états extraordinaires de conscience (collaboration avec l'Université de Fribourg).
  - A cognitive training program for ADHD (collaboration avec l'Université de Fribourg).
- e) Finalement, la crise occasionnée par le Covid-19 a provoqué globalement un énorme besoin d'augmenter les connaissances scientifiques à ce sujet. Le CNP a développé ou participé à trois études, qui se trouvent en différentes phases :
- Treatment needs and service delivery for patients with dual disorders during the COVID-19 pandemic : Findings from the WADD survey (collaboration internationale ; article déjà soumis et en procès de révision).
  - L'anxiété chez la personne âgée et la crise du Covid-19 (étude référencié préalablement).
  - Santé mentale auto-déclarée lors de l'épidémie de COVID-19 pour les équipes de soins et d'accompagnement (étude initialement pressenti pour l'année 2020 mais modifié et à débiter en 2021).

**Lignes de recherche CNP** : en révision et en discussion courant 2020, elles devraient se mettre en place progressivement dès 2021.

**Cours annuel d'Initiation à la Recherche** : le cours a bien eu lieu, dans le respect des contraintes liées à la situation.

**Convention de recherche** : la convention-cadre de recherche avec l'Université de Fribourg a pu être signée par les deux institutions durant l'année 2020. Elle ouvre la possibilité à de plus amples collaborations dans le domaine de la recherche.

**Dresse Lola Peris,**

Responsable de l'Unité de Recherche

# Formation



**191**

Collaborateurs ont suivi au moins une formation externe.



**91**

Médecins en formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie (médecins assistants et chefs de clinique adjoints) dont 10 en formation postgraduée en médecine interne, de famille et gériatrique.



**918 h**

De formations internes dispensées par une cinquantaine de formateurs internes et une cinquantaine d'intervenants externes.

Le CNP a accueilli **81 médecins** en formation postgraduée pour le titre FMH psychiatrie et psychothérapie.

**4** Apprentis ASE

**5** Apprentis ASSC

**3** Apprentis employés de commerce

**1** Apprenti en cuisine

**56** Etudiants en soins infirmiers et socio-éducatifs

**16** Etudiants en médecine

**3** Psychologues stagiaires

**7** Stagiaires maturité professionnelle commerciale

**4** Stagiaires ambulanciers

**1** Stagiaire aide-soignant

**1** Stagiaire propédeutique santé

**2** Stagiaires ASSC

**3** Stagiaires (Croix-Rouge et AI)

Total : 106

ASE: Assistant socio-éducatif ASSC: Assistant en soins et santé communautaire

# Conférences, manifestations et formations spécifiques

## 2020

Dans le cadre du projet de la santé publique neuchâteloise, une session de formation « faire face au risque suicidaire » a été organisée par le CNP et l'Université de Lausanne.



### 04 SEPTEMBRE

La journée de formation « Le travail psychanalytique dans les espaces de supervision »  
PAR LES PROFS ALAIN FERRANT & ALBERT CICCONE.

### 04 ET 05 SEPTEMBRE, 23 ET 24 OCTOBRE ET 11 ET 12 DÉCEMBRE \*

« Thérapies des schémas »  
PAR MME KATJA MOLNAR.

### 19, 26 OCTOBRE, 23 ET 30 NOVEMBRE, 07 ET 14 DÉCEMBRE

Cours interne d'introduction à la recherche.  
PAR LA DRESSE LOLA PERIS ET MME CHERINE FAHIM.



### 13 JANVIER, 17 ET 21 FÉVRIER, 03 ET 04 MARS, 03 AVRIL, 07 MAI, 01, 03 ET 18 JUIN, 02 JUILLET, 05 AOÛT, 02, 03 ET 07 SEPTEMBRE, 02, 13 ET 19 OCTOBRE, 03 ET 04 NOVEMBRE ET 03 DÉCEMBRE

« Cariatides »  
PAR LA DRESSE LOLA PERIS, MME ELISABETE IORI ET MM. STEVEN GOZO ET ROBERT RICHARDSON.

### 30 JANVIER

« Refresh Generic Provider »  
PAR MMES CYNTHIA MATTHEY, GORANA MIKIC, NOÉMIE MIGLIORINI ET SÉVERINE PARDONCHE ET MM. JEAN BELLENOT ET KEVIN LOOSLI.

### 31 JANVIER

« Generic Provider »  
PAR MMES CYNTHIA MATTHEY, GORANA MIKIC, SÉVERINE PARDONCHE ET M. JEAN BELLENOT.

### 17 AU 20 FÉVRIER

« Gestion de la violence, méthode RADAR »  
PAR MME ALINE SCHUWEY, MM. JUSUF ALIC, NOÉ JAQUET ET DJAMEL MAACHE.

### 30 SEPTEMBRE ET 07 OCTOBRE

« Sensibilisation à l'animation de groupe »  
PAR MME TANYA TROYAN.

### 02 OCTOBRE

« Formation à l'utilisation des Echelles Lausannoises d'auto-évaluation des difficultés et des besoins (ELADEB) »  
PAR M. CLAUDE HAYOZ.



« Prévention feu »  
PAR M. LAURENT HURNI.



### 17 JANVIER

« Nos patients prennent du poids : que dois-je faire ? »  
PAR LE DR OTHMAN SENTISSI, LE DR TAREK BDEIR IBANEZ.

### 16 SEPTEMBRE

« La dépression grave et le trouble anxieux aujourd'hui : State of the Art et actualités »  
PAR LE PROF. GUIDO BONDOLFI ET LE DR PIERRE DE MARICOURT, PROPOSÉE PAR JANSSEN ET SCHWABE PHARMA.



### 21 JANVIER

« Dépression à travers les âges »  
PAR LA DRESSE HÉLÈNE BEUTLER ET LES DRS UMBERTO GIARDINI ET STÉPHANE SAILLANT.

### 18 FÉVRIER

« Le temps dans les soins »  
PAR M. GABRIEL BENDER.

### 26 MAI\*

« Penser les rites funéraires contemporains »  
PAR M. MARTIN JULIER-COSTES.

### 02 JUIN\*

« Trouble de la personnalité émotionnellement labile et prise en charge comportementale dialectique »  
PAR MME DOMINIQUE PAGE.

### 16 JUIN\*

« Le suicide est-il une folie ? »  
PAR LE DR LAURENT MICHAUD.

### 23 JUIN\*

« La question du père au travers de Star Wars »  
PAR LE DR HUGUES PARIS.

### 01 SEPTEMBRE\*

« Contexte sanitaire actuel : comment garder de la bienveillance auprès des patients et dans nos relations professionnelles »  
PAR MME NOÉLIE VASSE ET M. ROGER CEVEY.

### 03 NOVEMBRE\*

« Addiction avec et sans substances : principes généraux des traitements »  
PAR LE PROF. YASSER KHAZAAL.

### 01 DÉCEMBRE\*

« I love my baby : les dynamiques d'attachement au cœur de l'identité »  
PAR M. EMMANUEL SCHWAB.



### 07 JANVIER

« Humain, Trans-humain...Trans-humanisme, converging technologies (nano-bio-info-cogno) et psychiatrie. Un défi pour l'avenir »  
PAR LE DR ADRIAN SUTU.

### 04 FÉVRIER

« Update en psychiatrie de liaison »  
PAR LES DRS STÉPHANE SAILLANT ET FLAVIEN JAVET.

### 25 AOÛT

« La Mélancolie »  
PAR M. ALAIN NEUENSCHWANDER.

### 15 SEPTEMBRE

« Prise en charge des troubles du sommeil »  
PAR LA DRESSE GIANINA LUCA.

### 27 OCTOBRE\*

« Programme Taps »  
PAR LE DR JOHANN CHRISTIAN WEINLAND-WILKEN.

### 15 DÉCEMBRE\*

« LE COVID, le patient et le soignant : Réflexions et partages autour des impacts du virus au sein du CNP »  
PAR LES DRESSES KARINE HENRIET EL-HIRECH, OANA DIRINGER NICOLAS BÄRTSCHLI, ET M. OLIVIER VOIROL.



### 10 MARS

« Libre mais sous contrainte ? »  
PAR LA DRESSE OANA DIRINGER.

### 15 SEPTEMBRE

« Regards croisés sur les défenses paradoxales »  
PAR M. JACQUES-ANDRÉ KUMMER.

### 10 NOVEMBRE\*

« Handicap intellectuel et psychiatrie »  
PAR LES DRS NIKOLAOS TSACHOURIDIS ET PLACIDO SERGIO BILLONE.



### 13 JANVIER, 06 FÉVRIER, 02 MARS, 14 MAI, 08 JUIN, 02 JUILLET, 10 SEPTEMBRE, 12 NOVEMBRE\*, 03 DÉCEMBRE\*

« Bilan Neurocognitif »  
PAR MME MAÉ MENTHA.

### 06 JANVIER, 13 JANVIER, 20 JANVIER, 03 FÉVRIER, 10 FÉVRIER, 02 MARS, 11 MAI, 15 JUIN, 22 JUIN, 29 JUIN, 31 AOÛT, 07 SEPTEMBRE, 14 SEPTEMBRE, 28 SEPTEMBRE, 26 OCTOBRE, 16 NOVEMBRE\*, 30 NOVEMBRE\*

« Présentations cliniques »  
PAR LA DRESSE HÉLÈNE BEUTLER.

### 06 JANVIER, 17 FÉVRIER, 09 MARS, 22 JUIN, 24 AOÛT, 14 SEPTEMBRE, 26 OCTOBRE, 16 NOVEMBRE\*, 30 NOVEMBRE\*

« Séminaire Contes »  
PAR MMES ANNE BOUVIER DUGGAN ET CHRISTINE PROGIN POMORSKI.

### 06 JANVIER, 10 FÉVRIER, 18 MAI, 24 AOÛT, 07 SEPTEMBRE, 26 OCTOBRE\*, 16 NOVEMBRE\*, 30 NOVEMBRE\*

« Séminaire Violence »  
PAR MME SARAH WANDUCH ET M. YVAN RUPP.

### 02 MARS, 29 JUIN, 07 SEPTEMBRE, 19 OCTOBRE

« Séminaire Psychopathologie »  
DRESSE LÉA KIENER ET MMES MÉLANIE CLAVIJO BEGUELIN ET ANNICK CRAUSAZ.

### 25 MAI, 15 JUIN, 07 SEPTEMBRE\*, 19 OCTOBRE\*

« Télépsychiatrie »  
PAR LE DR CRISTIAN RADU MIRCEA.

### 06 JANVIER, 17 FÉVRIER, 09 MARS, 11 MAI, 18 MAI, 22 JUIN, 31 AOÛT, 28 SEPTEMBRE, 23 NOVEMBRE\*, 30 NOVEMBRE\*, 14 DÉCEMBRE\*, 21 DÉCEMBRE\*

« Séminaire Bilan »  
PAR MME CORINNE GRAF BRODER.

### 14 SEPTEMBRE ET 16 NOVEMBRE\*

« Introduction à la Pharmacologie »  
PAR LE DR DAN MARIUS POP.

### 31 AOÛT, 28 SEPTEMBRE, 23 NOVEMBRE\*, 14 DÉCEMBRE\*

« Séminaire Écriture »  
PAR LA DRESSE HÉLÈNE BEUTLER LE DR HUGUES PARIS.

### 31 AOÛT, 28 SEPTEMBRE, 23 NOVEMBRE\*, 14 DÉCEMBRE\*

« Séminaire Institutions »  
PAR MMES CORINNE SCHOEB-MURISIER ET CÉCILE GREGUITCH.

### 03 FÉVRIER ET 22 JUIN

« Séminaire Migration »  
PAR LA DRESSE ALINA TIULETE.

### 10 FÉVRIER, 22 JUIN, 26 OCTOBRE

« Séminaire Psychopharmacologie »  
PAR LE DR LAURENT HOLZER.

### 13 JANVIER ET 10 FÉVRIER

« Séminaire Systémique »  
PAR MMES NOËLLE-CHRISTINE BERTHOD ET FLORENCE GIRARDET HOOL.

\* FORMATION EN DISTANCIEL

# Rapport de gestion

## Chiffres clés



**45.9 ans**

Âge moyen patients  
18.7 écart type, les patients  
sont jeunes ou âgées  
46 en 2019



**1'468**

Taux d'hospitalisation des patients  
provenant du CUP  
1579 en 2019



**13'872**

**167'202 temps (minutes)**

Nombre de prestations du CUP  
14497, 160'826 temps (minutes) en 2019



**607**

EPT  
628 en 2019

### Personnel soignant

	2020	2019
Personnel en hôpital	138	136
Personnel en Centre Thérapeutique de Jour	30	35
Personnel en ambulatoire	141	132
Personnel en EMS	31	46
Personnel en AIP (foyers)	48	48
Personnel en AIP (ateliers)	8	11
Directions, secrétariats médicaux et paramédicaux	65	70

### Personnel administratif

	2020	2019
Direction Générale	14	16
Direction Médicale	171	165
Direction des Soins	290	314
Direction des Relations et Ressources Humaines	13	11
Direction des Finances et Exploitation - Finances	17	19
Direction des Finances et Exploitation - Exploitation	102	103



**37'082**

Journées  
d'hospitalisation  
41'284 en 2019

	2020	2019
Enfants et adolescents	2'346	2'682
Adultes	22'999	26'563
Âge avancé	11'737	12'039
Journées d'hébergement EMS AIP	29'425	39'941
Journées en atelier	7'491	9'458



**9'667 / 175'757**

Nombre de personnes traitées au CNP / d'habitants NE  
(1/5 selon l'OMS)

AIP: Accueil et Intégration Psychosociale  
EMS: Établissements Médico-Sociaux

# Compte de résultat au 31 décembre

en francs suisses

	2020	2019
Produits envers les patients	40'088'350	45'093'468
Autres recettes	5'014'423	5'254'106
Participation de l'Etat	44'369'345	42'872'445
Prestations propres inscrites à l'actif	98'665	284'622
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>89'570'783</b>	<b>93'504'641</b>
Charges de personnel	-72'712'840	-74'360'243
Matériel médical d'exploitation	-1'230'628	-1'316'298
Autres charges pour biens et services	-13'188'505	-13'618'515
<b>Charges de personnel et pour biens et services</b>	<b>-87'131'973</b>	<b>-89'295'056</b>
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>	<b>2'438'810</b>	<b>4'209'585</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles	-3'118'628	-3'043'884
<b>Résultats d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)</b>	<b>-679'818</b>	<b>1'165'701</b>
Charges financières	-852'634	-885'660
<b>Résultat financier</b>	<b>-852'634</b>	<b>-885'660</b>
<b>Résultat ordinaire</b>	<b>-1'532'452</b>	<b>280'041</b>
Pertes sur débiteurs	-8'481	-144'240
Produits extraordinaires	0	154'838
Charges extraordinaires	-1'723'359	-1'258'150
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-3'264'292</b>	<b>-967'511</b>

## Comptes de résultat

Le résultat de l'exercice 2020 du CNP se monte à -CHF 3'264'292.-.

Ce résultat tient compte, d'une part, d'une subvention spéciale Covid-19 de 5 millions que le CNP devrait toucher durant le 1er semestre 2021, ce qui a pour effet de diminuer le déficit, et, d'autre part, des charges en lien avec le transfert des activités de Perreux qui augmentent le déficit et qui sont principalement composées des indemnités de départ touchées par les collaborateurs dont le poste sera supprimé au plus tard à la fermeture du site de Perreux en 2021.

### Recettes

#### Hôpital

Le taux d'occupation de l'hôpital a chuté en mars avec l'apparition de la Covid-19. Les patients ont déserté l'hôpital et en plus, seules les hospitalisations urgentes étaient autorisées. Le CNP a également mis en place des unités de cohortage afin de prendre en charge des patients Covid positif. Ces unités n'ont jamais été utilisées à leur capacité maximale ce qui a eu comme effet de faire descendre davantage le taux d'occupation.

Depuis la reprise des activités en mai 2020, le taux d'occupation de l'hôpital est resté autour de 87%, les patients se tournant plutôt vers une prise en charge ambulatoire.

#### Hébergement

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses options stratégiques 2015-2020 et le transfert des activités de Perreux, l'EMS Les Thuyas a été fermé durant le 1er semestre 2020 et l'EMS La Ramée II durant le 2ème semestre 2020. Une unité de 8 lits AIP a également été fermée durant le premier semestre 2020. Ces réductions de lits et, par la suite, la fermeture de bâtiments ou d'unités ont eu lieu progressivement, par le biais de l'arrêt des admissions et le transfert des résidents dans des institutions du canton (La Sombaille, La Licorne).

### Ambulatoire

Malgré l'arrêt de l'activité des centres thérapeutiques de jour en mars-avril et à nouveau durant les 3 derniers mois de l'année 2020, ainsi que la diminution de l'activité ambulatoire durant la première vague, avec l'annulation de toutes les consultations non-urgentes, les recettes ambulatoires ont augmenté de CHF ~636'000.-. L'estimation des pertes de recettes en lien avec la Covid-19 se montent à env. 1.1mio.

### Subvention

Les subventions étatiques ont globalement diminué en 2020. Ces diminutions sont liées à :

- la diminution des journées AOS en lien avec la pandémie,
- la réduction de l'activité d'hébergement avec la fermeture des lits AIP et EMS,
- la diminution de l'enveloppe PIG.

Un financement spécial sera octroyé en 2021 au CNP pour pallier les pertes de recettes et les charges supplémentaires de 2020 en lien avec la Covid-19 pour un montant maximum de 5 millions.

### Charges salariales

Globalement sur l'année 2020, on constate une diminution des EPT de -20.7 EPT par rapport à l'effectif 2019.

Cette diminution d'EPT est due à :

- la diminution de l'activité d'hébergement sur le site de Perreux,
- la restructuration de plusieurs services,
- la difficulté de recrutement dues à la pandémie.

Les charges salariales sont inférieures d'env. 1.6 millions de francs par rapport à 2019.

### Autres charges d'exploitation

On a assisté à l'augmentation des coûts du matériel médical en lien avec la pandémie. L'utilisation de masques chirurgicaux a fortement augmenté, ainsi que le prix d'achat, ce qui a pour effet d'augmenter les charges.

On a également assisté à l'augmentation des frais informatiques. Le CIGES a dû mettre des ressources importantes sur le projet Cariatides. Le logiciel informatique ne répondant pas aux besoins et attentes du CNP, des retards importants sont constatés dans la livraison de nouvelles versions par le fournisseur Symaris.

### Intérêts

Grâce aux taux d'intérêts très bas sur les marchés financiers, ainsi qu'à des emprunts à taux d'intérêts zéro auprès de l'Etat, les coûts ont baissé en 2020.

### Charges et produits extraordinaires

Les charges hors-exploitation tiennent compte des indemnités de départ liées à la restructuration du CNP et au transfert des activités du site de Perreux avec sa fermeture en juin 2021.

# Bilan au 31 décembre

en francs suisses

	2020	2019
<b>Actifs</b>		
Liquidités	750'887	906'350
Créances résultant de livraisons et de prestations	12'845'726	14'869'851
Autres créances à court terme	1'493'730	783'865
Stocks	589'865	379'495
Actifs de régularisation	5'940'309	3'023'681
<b>Actif circulant</b>	<b>21'620'517</b>	<b>19'963'242</b>
Immobilisations corporelles	46'962'991	49'116'703
Immobilisations financières	88'375	90'375
<b>Actif immobilisé</b>	<b>47'051'366</b>	<b>49'207'078</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>68'671'883</b>	<b>69'170'320</b>
<b>Passifs</b>		
Dettes financières à court terme	28'645'000	24'695'000
Dettes résultant de livraisons et de prestations	1'793'797	2'066'564
Provisions à court terme	4'357'448	3'097'448
Passifs de régularisation	2'483'339	1'954'138
<b>Engagements à court terme</b>	<b>37'279'584</b>	<b>31'813'150</b>
Dettes financières à long terme	49'110'000	51'807'500
Fonds affectés	530'961	534'041
<b>Engagements à long terme</b>	<b>49'640'961</b>	<b>52'341'541</b>
<b>Engagements</b>	<b>86'920'545</b>	<b>84'154'691</b>
Capital issu de la création du CNP	763'453	763'453
Pertes reportées	- 19'012'115	-15'747'824
<b>Fonds propres</b>	<b>-18'248'662</b>	<b>-14'984'371</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>68'671'883</b>	<b>69'170'320</b>

# Organes et cadres dirigeants

## Conseil d'Administration



> © CNP - Secétariat général.

### Président

Jean-Pierre Brügger

### Vice-Président

Bertrand Nussbaumer

### Membres

Dr Charles Bonsack  
Julien Heider

Sabrina Burgat  
Laurent Isch

Khedidja Girardet

## Direction Générale



> © CNP - Secétariat général.

**Directeur Médical**  
Pedro Planas

**Directrice Générale**  
Raffaella Diana

**Directrice des Soins**  
Aline Schuwey

**Directrice des Finances et de l'Exploitation**  
Maria Biundo

**Directeur des Systèmes d'Information**  
Frédéric Martin

**Directrice des Relations et des Ressources humaines**  
Patricia Louvet

# Nos lieux de soins dans le canton

au 31 décembre 2020

## Le Locle

Rue de Bellevue 42  
2400 Le Locle

Psychiatrie de l'enfance et adolescence  

- Consultations ambulatoires

## Couvet

Maison de Santé et de Vie  
Rue de l'Hôpital 4  
2108 Couvet

Psychiatrie de l'enfance et adolescence  

- Consultations ambulatoires

 Psychiatrie de l'adulte  

- Consultations ambulatoires

 Psychiatrie de l'âge avancé  

- Consultations ambulatoires

## Boudry

Site de Perreux  
2017 Boudry

Psychiatrie de l'adulte  

- AIP - Foyers
- AIP - Ateliers

Psychiatrie de l'âge avancé  

- EMS
- Consultations ambulatoires

## Neuchâtel

Rue de la Maladière 45 (RHNE)  
2000 Neuchâtel

Psychiatrie de l'adulte  

- Centre d'Urgences Psychiatriques (CUP) et Psychiatrie de liaison

Rue de Gibraltar 9  
2000 Neuchâtel

Psychiatrie de l'adulte  

- Centre de l'obésité
- Psychiatrie de liaison

Centre de Psychiatrie Communautaire du Littoral (CPCL)  
Rue de Vieux-Châtel 18-20, 2000 Neuchâtel

Psychiatrie de l'enfance et adolescence  

- Guidance infantile
- Consultations ambulatoires
- Consultations Couples et Familles

 Psychiatrie de l'adulte  

- Consultations ambulatoires

 Psychiatrie de l'âge avancé  

- Consultations ambulatoires
- Centre Thérapeutique de Jour

## La Chaux-de-Fonds

Centre de Psychiatrie Communautaire des Montagnes (CPCM)  
Rue Jardinière 157a  
2300 La Chaux-de-Fonds

Psychiatrie de l'enfance et adolescence  

- Consultations ambulatoires
- Consultations Couples et Familles

 Psychiatrie de l'adulte  

- Consultations ambulatoires
- Centre Thérapeutique de Jour

 Psychiatrie de l'âge avancé  

- Consultations ambulatoires
- Centre Thérapeutique de Jour

Rue de Chasseral 20 (RHNE)  
2300 La Chaux-de-Fonds

Psychiatrie de l'adulte  

- Centre d'Urgences Psychiatriques (CUP)

## Marin-Epagnier

Site de Préfargier  
2074 Marin-Epagnier

Psychiatrie de l'enfance et adolescence  

- Unité hospitalière
- Consultations Couples et Familles

 Psychiatrie de l'adulte  

- Consultations ambulatoires
- Service pour auteur-e-s de violence conjugale (SAVC)
- Centre Thérapeutique de Jour
- Unités hospitalières
- AIP - Ateliers

 Psychiatrie de l'âge avancé  

- Unités hospitalières
- Consultation de la mémoire



## Impressum

**Conception et édition :**  
Secrétariat Général, CNP

**Graphisme :**  
Secrétariat Général, CNP

**Photographies :**  
Secrétariat Général - CNP  
Guillaume Perret

Tous droits réservés. Toute désignation de personne ou de fonction s'entend indifféremment au masculin et au féminin.

CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE

CNP

Un réseau de vie

**Centre Neuchâtelois de Psychiatrie**  
**Direction Générale**  
**Site de Préfargier, 2074 Marin-Epagnier**  
T 032 755 15 00, [info@cnp.ch](mailto:info@cnp.ch), [www.cnp.ch](http://www.cnp.ch)